



HAL
open science

Le “ Recueil La Suze-Pellisson ”, première anthologie de poésies galantes ?

Miriam Speyer

► To cite this version:

Miriam Speyer. Le “ Recueil La Suze-Pellisson ”, première anthologie de poésies galantes ?. Colloque international : Usages du copier-coller aux XVIe et XVIIe siècles : extraire, réemployer, recomposer, Mar 2019, Caen, France. pp.155-178. hal-03273050

HAL Id: hal-03273050

<https://hal.science/hal-03273050>

Submitted on 2 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE « RECUEIL LA SUZE-PELLISSON », PREMIÈRE ANTHOLOGIE DE POÉSIES GALANTES ?

Le Recueil de pieces galantes en prose et en vers de Madame la comtesse de La Suze et de Monsieur Pellisson dit aussi « Recueil La Suze-Pellisson » est, avec le « Recueil Sercy », reconnu comme un des parangons du recueil collectif de poésies galantes du milieu du XVII^e siècle. Fréquemment cité dans les travaux sur la sociabilité mondaine et ses manifestations littéraires, souvent convoqué comme source de textes représentatifs de cette époque, sa composition et son histoire éditoriale demeurent encore peu connues.

Le recueil dit « La Suze-Pellisson » est réédité, parfois sous forme remaniée (réorganisations, augmentations et suppressions), pendant presque un siècle : la première édition voit le jour, chez Gabriel Quinet, en 1663, la dernière en 1748, à Trévoux. Cette longévité, singulière pour une compilation de pièces galantes, a essentiellement recueilli des appréciations négatives. Selon Frédéric Lachèvre, le recueil, « grossi » au fil du temps, serait le résultat de « supercheries »¹. Émile Magne aussi relève les augmentations successives de cette publication qui, « d'année en année, grossira, gonflé[e] de productions nouvelles, jusqu'à éclater d'obésité au XVIII^e siècle »². Ces jugements témoignent d'une méconnaissance du fonctionnement du recueil. Le copier-coller d'ensembles de pièces d'une édition à l'autre, caractéristique de ce genre éditorial, se voit réduit à une pratique du temps sans intérêt pour le chercheur moderne. Pire encore, l'« engraissement » des volumes serait tout au plus une stratégie des libraires, qui chercheraient à vendre à tout prix.

Cependant, l'existence d'une quinzaine de rééditions et de réimpressions du « Recueil La Suze-Pellisson » parues sur presque cent ans prouve que cette publication a suscité durablement l'intérêt du lectorat. La reprise des mêmes pièces ne saurait par conséquent être réduite à un simple procédé commercial de libraire. Comment alors comprendre cette pratique du copier-coller ? Quelle est son incidence sur la forme et la fortune éditoriale du *Recueil de pieces galantes* ?

1. Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris, H. Leclerc, 1901-1905, t. III, p. xvi. Voir aussi p. 51 et 115.

2. Émile Magne, *Madame de la Suze et la société précieuse : documents inédits*, Paris, Société du Mercure de France, 1908, p. 244-245. Le biographe de Paul Pellisson, François-Léopold Marcou, a une formule semblable : « Ce recueil, en grossissant pendant un siècle, étouffa sous un amas de pièces signées ou anonymes le nom de Pellisson » (*Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson*, Paris, Didier et Durand, 1859, p. 110-111).

Archéologie d'un recueil

Le recueil dit « La Suze-Pellisson » et le paysage éditorial de son temps

Au XVII^e siècle, le recueil collectif est le mode de publication dominant pour la publication de compositions contemporaines. Beaucoup de textes des grands poètes du temps – Malherbe et Racan, Sarasin ou la comtesse de La Suze – sont d'abord publiés dans ces compilations avant d'être réunis, parfois seulement de manière posthume, dans des recueils sous nom d'auteur.

Le répertoire de ces publications collectives se compose d'une part d'inédits, de l'autre de pièces déjà imprimées. Les recueils étant des produits de consommation, les compilateurs y réunissent les « tubes » du moment. Il n'est pas rare que les compilations d'une même période partagent une partie de leur répertoire.

Les recueils à succès se constituent en série : les *Delices de la poésie galante* (J. Ribou) paraissent en trois parties, accompagnées de rééditions remaniées, entre 1663 et 1667, le *Recueil de pieces nouvelles et galantes* (P. du Marteau), également en trois parties, entre 1663 et 1670. C'est encore le cas du recueil le plus fameux du siècle, les *Poësies choisies* de Charles de Sercy : cinq parties entre 1653 et 1660, suivies de rééditions jusqu'en 1666. Contrairement à la réédition, qui constitue *a priori* la reproduction d'un livre qui a déjà vu le jour³, les suites, elles, réunissent chacune des pièces distinctes. Il n'en va pas de même avec le « Recueil La Suze-Pellisson ». En effet, au fil des publications, les deux processus se superposent. Le recueil est republié et augmenté au fur et à mesure : d'un tome en 1663, on arrive à trois en 1668, à quatre en 1674. Y sont réunies, d'une part, des pièces reprises de publications antérieures et des compositions nouvellement entrées dans son répertoire, de l'autre.

Ces deux processus sont les signes de deux dynamiques : le renouvellement du répertoire vise à assurer que le recueil est toujours au goût du temps, la reprise de pièces déjà publiées, et ce sur plusieurs décennies, au contraire, participe d'un processus de canonisation, d'anthologisation. Et c'est en effet ce qui se passe : le recueil dit « La Suze-Pellisson » se mue, au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, en véritable anthologie de la poésie galante.

L'histoire éditoriale du « La Suze-Pellisson »

Le *Recueil de pieces galantes en prose et en vers de Madame la Comtesse de La Suze et de Monsieur Pellisson* connaît au moins quatorze publications entre 1663 et 1748. Le nombre des rééditions ainsi que sa longévité – quasiment un siècle – distinguent radicalement cette publication des autres compilations de l'époque.

Pour la postérité, le recueil est inséparable des deux poètes dont les noms sont affichés sur la page de titre. Il n'est cependant pas certain qu'ils aient effectivement

3. Exception faite d'éventuels remaniements ou augmentations.

pris part à la composition de la publication⁴, l'hypothèse la plus probable étant qu'il s'agisse d'une initiative du libraire Gabriel Quinet⁵, qui détient le privilège et qui signe tous les péri-textes⁶. Qu'un professionnel des lettres, en l'occurrence un libraire, endosse le rôle de compilateur est courant à l'époque, les recueils les plus fameux du temps étant généralement rattachés à des libraires, par exemple Charles de Sercy ou Louis Chamhoudry. Le choix d'afficher les noms de certains poètes très connus dans l'espace péri-textuel est lui aussi un dispositif commercial fréquent⁷.

C'est chez Quinet à Paris que le recueil est édité sept fois entre 1663 et 1684. Chacune des rééditions s'accompagne d'augmentations, si bien que le recueil passe d'un à quatre volumes. Ces quatre volumes qui composent l'édition Quinet de 1684 vont être repris, avec certains changements, par Guillaume Cavelier au moins deux fois entre 1691 et 1698. Le libraire lyonnais Antoine Boudet reprendra lui aussi l'édition Quinet de 1684 en 1695. Le recueil va enfin être imprimé, composé de quatre volumes, à Trévoux, en 1725, puis augmenté d'un cinquième volume, en 1741 et 1748. Les trois volumes de l'édition Quinet de 1668 seront, de plus, imprimés en Hollande en 1678 et en 1695. Dans ces éditions, les trois tomes suivent une pagination continue. Le dépouillement de ce recueil fait par Frédéric Lachèvre dans la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700* étant incomplet, nous proposons une description de l'ensemble des volumes en annexe.

L'analyse de l'histoire éditoriale fait apparaître que le succès du recueil dit « La Suze-Pellisson » a été mitigé. En effet, l'édition Quinet de 1674, pourtant composée de quatre volumes, ne propose qu'un seul tome nouveau, les tomes II à IV étant des remises en circulation de l'édition de 1668, ce qui est bien l'indice d'une réussite médiocre : il restait de nombreux invendus à écouler sur le marché. En revanche, le fait que Quinet procède en 1680 non seulement à une réédition, mais de plus à un remaniement important, puis à une augmentation notable en 1684, est un indice du succès de l'ouvrage. La republication des quatre volumes – rappelons que le papier

-
4. Dans son article « "Ces Messieurs du Recueil des Pièces choisies" : publication collective et anonymat féminin » (*Littératures classiques*, n° 80, 2013, p. 315), Myriam Dufour-Maitre affirme que Pellisson aurait supervisé la publication des recueils de Gabriel Quinet, mais sans source à l'appui. Si l'affichage des deux noms sur la page de titre suppose vraisemblablement l'autorisation préalable de Pellisson et de la comtesse, rien ne permet d'affirmer qu'un des deux était à l'initiative de la publication. À cela s'ajoute que Paul Pellisson est embastillé de 1663 à 1666.
 5. Voir Stephanie Bung, *Spiele und Ziele*, Tübingen, Gunter Narr (Biblio 17 ; 204), 2013, p. 145-148 et Mariette Cuénilin-Lieber, « Introduction » à Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, *Élégies, chansons et autres poésies*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 66-72.
 6. Il s'agit de l'épître à la comtesse de la Suze (1663-1674), de l'avis « Le Libraire au lecteur » (1666-1674) et de l'épître à la marquise de Béthune (1680, 1684).
 7. Voir la page de titre des *Poésies choisies* de Sercy (sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k702704/f4.image>, consulté le 30 avril 2019). Sur ce dispositif publicitaire, voir Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Éditions de Minuit, 1985, p. 125-126, ainsi que Christophe Schuwey, « Aux enseignes de papier : les recueils comme plates-formes de publication », in *Genèse des corpus littéraires à l'âge classique* (Actes de la journée d'études des jeunes chercheurs du CELLF, 22 juin 2013), Linda Gil, Ludvine Rey (dir.), Université Paris-Sorbonne, 2013, p. 33-39.

coûte cher à l'époque⁸ et que l'impression d'un livre, même en format in-12°, composé de quatre volumes, constitue un investissement – dans les années 1690 (à Paris et à Lyon) est encore une preuve de la popularité ininterrompue de la compilation⁹.

Ce dont témoigne cette histoire éditoriale, c'est que le *Recueil de pièces galantes* lancé par Quinet en 1663 change de statut. De l'ancêtre du périodique littéraire qu'il était, publiant des nouveautés, au même titre que les autres recueils collectifs des années 1650 et 1660, il se mue en conservatoire d'un ensemble de pièces choisies déjà publiées et reconnues par le public, et se rapproche ainsi de l'anthologie.

Vers l'anthologie : réunir « les pièces excellentes qui ont paru depuis longtemps » (1725)

Composer un « best-of »

Dans ce passage du périodique littéraire à l'anthologie, la question de l'enrichissement du répertoire au fil des rééditions est significative. La composition de rééditions revues et augmentées est une pratique habituelle à cette époque, étant donné qu'elle permet non seulement de remettre un livre au goût du jour, mais aussi de prolonger la durée du monopole commercial qu'est le privilège¹⁰. Il est cependant notable que les augmentations du « La Suze-Pellisson » diffèrent de celles qu'on observe pour les recueils collectifs contemporains. Contrairement à ceux-ci qui présentent, à chaque nouvelle impression, de nouvelles pièces inédites, l'augmentation du recueil de Gabriel Quinet se fait, elle, par copier-coller, à l'aide de pièces ayant déjà circulé sous forme imprimée.

C'est ce renouvellement tout relatif du répertoire du recueil qui mène Frédéric Lachèvre à ne pas tenir compte des rééditions du recueil après 1674, et à traiter ce dernier de manière sommaire. Or, en tant qu'entreprise de libraire visant à répondre au mieux à la demande du lectorat du moment, les déplacements et les augmentations sont hautement significatifs, comme l'est aussi le choix des pièces ajoutées ou exclues. Afin de mieux cerner ces remaniements successifs, les outils numériques constituent un appui précieux. Notre base de données, qui inventorie les textes publiés dans les recueils¹¹, offre la possibilité d'avoir une vision synthétique des augmentations et

8. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société* [1969], Genève, Droz, 1999, p. 583.

9. Le destin du recueil au XVIII^e siècle confirme son succès. L'imprimerie de Trévoux ayant connu de graves difficultés économiques à partir de 1730, elle se tourne, « dans une réaction de survie [...] vers les contrefaçons, vers celles qui épousent le goût du public » (Michel Chomarat, *Vraies et fausses impressions de Trévoux au XVIII^e siècle*, Lyon, Centre culturel de Buenc, 1987, p. 18).

10. Voir l'article 33 des *Statuts et règlements des Marchands Libraires, Imprimeurs & Relieurs de la ville de Paris* (Paris, F. Julliot, 1620, p. 64). Voir aussi l'article « privilège » dans le *Dictionnaire universel* (1690) de Furetière. Au sujet des continuations de privilège, voir plus généralement Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, p. 691-693.

11. Base de données relationnelle sous SQL, développée dans le cadre de notre thèse « *Briller par la diversité* » : *les recueils collectifs de poésies au XVII^e siècle (1597-1671)*, thèse de doctorat en langue et littérature françaises, Université de Caen Normandie, 2019, 668 p. (dactyl.), à paraître chez Classiques Garnier.

de mieux comprendre la circulation des pièces, ce que la bibliographie de Frédéric Lachèvre ne permettait pas. La composition du recueil de 1674, en quatre tomes, est particulièrement remarquable à cet égard. Les tomes II à IV correspondent à de nouvelles émissions des trois tomes du recueil de 1668. Quant au premier tome, composé de 80 pièces, il réunit certes une vingtaine de textes inédits en contexte collectif, mais il est surtout composé d'une reproduction intégrale du recueil Quinet 1666, à laquelle on a ajouté une reproduction de la troisième partie des *Delices de la poésie galante*, parue chez Jean Ribou en 1667.

Il en va de même avec les augmentations ultérieures. Entre 1674 et 1680, Gabriel Quinet réorganise les pièces de son répertoire, qu'il complète par le pillage des recueils d'auteur qui ne sont pas ou plus protégés par un privilège, comme celui de la comtesse de La Suze¹², ou celui de Madame de Brégy¹³. Dans le recueil de 1684, Quinet « colle » encore d'autres morceaux déjà publiés, dont, pour le troisième tome, la nouvelle *La Princesse de Montpensier* de Madame de Lafayette (première publication en 1662). Quant aux différences entre cette dernière publication chez Gabriel Quinet et le recueil paru chez Guillaume Cavelier en 1691, elles consistent essentiellement dans la réintégration de textes qui se trouvaient dans le recueil de 1668 mais plus dans celui de 1684. On peut enfin ajouter que même les premières publications du recueil se distinguent déjà par une pratique de copier-coller très prononcée. Aussi l'édition de 1666 contient-elle à peine 50 % de pièces inédites (19 sur 41).

Au fil des rééditions ressort ainsi la spécificité du *Recueil de pieces galantes en prose et en vers*. Il n'est pas un « ancêtre du périodique littéraire »¹⁴, comme le sont les *Poésies choisies* (Sercy, 1653-1660) ou les *Delices de la poésie galante* (Ribou, 1663-1667), mais il compose une somme.

Réunir « les pièces excellentes qui ont paru depuis longtemps » (1708)

Cette transformation du recueil est la manifestation d'un changement du contexte éditorial. Dans les compilations poétiques du dernier tiers du siècle en effet, une évolution vers l'anthologie s'affirme de plus en plus. En 1671 est publié le *Recueil de poésies chrestiennes et diverses* (Le Petit, 3 vol.) qui rassemble quasiment tous les poètes les plus importants du siècle. Avec le *Recueil des plus belles pieces des poètes françois*¹⁵, qui réunit des poésies de François Villon à Isaac de Benserade, paraît en 1692 la première anthologie historique de la poésie française (Barbin, 5 vol.). Le modèle de ce recueil sera repris en 1698 pour le *Recueil des plus belles epigrammes des poètes françois, depuis Marot jusqu'à present* (Leclerc, 2 vol.). Les pérîtectes de ces recueils

12. *Poésies de Madame la Comtesse de La Suze*, Paris, C. de Sercy, 1666. Privilège du 30 novembre 1662 d'une durée de dix ans. Enregistré le 7 décembre 1662, achevé d'imprimer le 3 décembre 1665.

13. *Les Lettres et Poésies de Madame la Comtesse de B.*, Leyde, A. Du Val, 1666.

14. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, p. 284.

15. Sur ce recueil, voir dans le présent volume la contribution de Maxime Cartron « L'identique et la différence. Circulation, inscription et organisation des pièces des recueils autographiques de poètes au recueil Barbin (1692) », p. 143-154.

donnent les raisons de la réunion de pièces déjà plus ou moins anciennes. Mais quand le « Recueil Barbin » développe explicitement un discours sur la relativité du goût, d'autres publications, au contraire, insistent sur le caractère atemporel des pièces poétiques réussies. *Le Recueil de poésies chrestiennes et diverses* se présente ainsi comme une école poétique, qui réunirait les poèmes les plus réussis depuis Malherbe en tant que modèles. Dans *Les Muses illustres* (Chamhoudry / David, 1658), le préfacer François Colletet affirme que « les bonnes choses sont toujours de saison, & qu'on ne se doit non plus lasser de les re imprimer, que de les lire »¹⁶. Depuis la publication de la « seconde édition », celle de 1666, le libraire Quinet amorce lui aussi un discours sur l'intérêt de la reprise de pièces publiées antérieurement. Dans l'avis « Le libraire au lecteur » de cette édition, on lit que « la premiere impression de ce Recueil de diverses Pieces Galantes estant finie: il estoit à propos pour [la] satisfaction [du public] [...] d'en faire une seconde »¹⁷. Dans les rééditions du XVIII^e siècle, le préfacer anonyme explique qu'une des qualités de sa publication réside justement dans le fait qu'elle reproduit fidèlement les éditions antérieures¹⁸ et va même jusqu'à affirmer :

Malgré l'amour excessif qu'on a présentement pour les Ouvrages nouveaux, bons ou mauvais, il se trouve encore des *gens qui estiment les Pièces excellentes qui ont paru depuis long-temps*. Et peut-être même que ces amateurs indiscrets de toutes sortes de nouveutez ne seroient pas en si grand nombre, si les Libraires avoient plus de soin de rimprimer les bons Ouvrages qui manquent. Comme cette prodigieuse quantité de Livres qui paroissent tous les jours, sont la plûpart très-médiocres, il n'y a que leur nouveauté qui les fasse valoir. Aussi-tôt oubliez que connus, ils font place à d'autres [...]. Il n'en est pas de même d'un bon Livre. Après l'avoir lû, on est bien-aise de le relire. Son ancienneté ne lui fait aucun tort, & s'il vient à manquer, on le redemande avec empressement¹⁹.

La composition de recueils-sommes est dans l'air du temps au cours du dernier tiers du XVII^e siècle. Cette tendance n'est pas sans lien avec l'apparition du *Mercurie galant*. Premier périodique littéraire français, fondé en 1672, le *Mercurie* est spécialisé dans la publication de nouveautés, cherchant à être au plus près de l'actualité, tant

16. *Les Muses illustres*, Paris, P. David / L. Chamhoudry, 1658, « Advis au lecteur », n. p.

17. *Recueil de pieces galantes en prose et en vers de Madame la Comtesse de la Suze et de Monsieur Pellisson (sic)*, Paris, G. Quinet, 1666, « Le libraire au lecteur », n. p. Pour renvoyer aux différentes éditions du recueil dit « La Suze-Pellisson », nous nous contenterons de rappeler le nom du libraire et l'année. Pour une description précise de celles-ci, voir l'annexe.

18. Le compilateur explique qu'il s'est abstenu de supprimer des pièces, « de peur que le Public accoutumé à les trouver ici, ne nous sçût mauvais gré de les avoir retranchées. Ainsi, par le nombre de Pieces, & par leur arrangement, notre Edition represente fidelement celles qui ont précédé [...] ». Trévoux 1725, t. I, « Preface », n. p.

19. Trévoux 1741, t. V, « Preface », n. p. (nos italiques). Cet avis est lui aussi objet de pratiques de copier-coller. Il se trouve déjà dans le *Voyage de Messieurs de Bachaumont et La Chapelle, Auquel on a joint...* (Amsterdam, P. de Coup, 1708) avant d'être repris dans le cinquième tome du recueil dit « La Suze-Pellisson » publié à Trévoux en 1741, puis en 1748. On le retrouve encore dans *Voyage de Chapelle et Bachaumont, avec les poesies...* (Trévoux, Compagnie, 1754).

politique que littéraire²⁰. Dans la mesure où l'on y trouve nombre de pièces littéraires, en vers, en prose et en prosimètre²¹, le périodique finit par accaparer une grande partie de la production du moment. Les recueils collectifs de poésies publiés à la même époque sont alors forcés de se situer par rapport à ce nouvel acteur dans le paysage littéraire et se transformer²². Au lieu de réunir des inédits, les recueils vont alors devenir des œuvres de plus grande envergure qui se caractérisent par une forme de cohérence interne. Les mutations du « Recueil La Suze-Pellisson » au cours de ses rééditions entre 1663 et 1748 sont liées à ce contexte. En effet, tandis que dans les premières éditions, il s'agit de réunir les « pièces galantes des plus beaux esprits de ce temps »²³ afin de tenir le lecteur au courant des nouveautés poétiques, les rééditions ultérieures consacrent une école poétique spécifique. C'est ce que confirme la préface de l'édition de Trévoux. La comtesse de la Suze, Paul Pellisson et les autres auteurs réunis dans le volume « se sont [...] attachés à parler le langage de la Nature [...] », y affirme-t-on. Le préfacier poursuit :

on n[e] trouvera [dans ce recueil] point ce badinage affecté que le cœur desavouë; ni ces expressions trop fleuries, qui ne peuvent naître que dans une imagination libre [...]. Les sentimens y sont délicats, les pensées vives & naturelles, les expressions simples & faciles: & le Dieu de l'Amour n'y a pas moins de part que celui de la Poësie²⁴.

Naît ainsi, au fil des publications du *Recueil de pieces galantes en prose et en vers*, la première anthologie de la poésie galante, même si le terme même n'est bien sûr jamais prononcé.

Canoniser: l'« école galante » et ses maîtres

Un répertoire historiquement ancré: des pièces « galantes »

Les pièces réunies dans le recueil de Gabriel Quinet, qu'elles soient en vers ou en prose, partagent une caractéristique: elles sont « galantes », comme l'annonce la page

20. Voir à ce sujet « Dessin de l'ouvrage » dans *Le Mercure galant*, janvier 1672 ou encore la « Conversation sur le sujet du Mercure » dans *Nouveau Mercure galant*, janvier 1677. Voir en ligne : <https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/mercure-galant/> (consulté le 6 juillet 2019)

21. À propos du détail du contenu du *Mercury galant*, voir Monique Vincent, *Mercury galant. Extraordinaire. Affaires du temps. Table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés 1672-1710*, Paris, Honoré Champion, 1998.

22. À propos de l'influence du *Mercury galant* sur la publication de recueils poétiques, voir aussi Christophe Schuwey, « Éditer et vendre des poètes démodés à la fin du XVII^e siècle: le Recueil Barbin », in *Le recueil Barbin (1692). « Une histoire de la poésie par les ouvrages même des poètes » ?* (Actes du colloque de Lyon, 3-4 mai 2018), Mathilde Bombart, Maxime Cartron et Michèle Rosellini (dir.), *Pratiques & formes littéraires 16-18. Cahiers du GADGES*, n° 16, 2019, p. 77-97.

23. Voir la page de titre de l'édition du recueil de 1664 parue chez Claude Barbin. Celle-ci annonce des « Lettres galantes en Prose & en Vers. Elegies. Portraits [...] Et autres pieces galantes des plus beaux Esprits du Temps » (nos italiques).

24. Trévoux 1725, t. V, « Préface », n. p.

de titre de chacune des éditions entre 1663 et 1748. Alain Viala l'a montré, le galant devient, vers le milieu du XVII^e siècle, une catégorie littéraire, puis une manière. L'adjectif « galant » est ainsi employé fréquemment, tant pour caractériser des créations littéraires (« nouvelle galante », « poésies galantes »...) que pour évaluer des façons et manières d'être ou de se comporter²⁵. Mais, tandis que l'essor de la littérature galante continue²⁶, l'expression « pièces galantes », elle, se raréfie au XVIII^e siècle et va apparaître essentiellement dans les titres de rééditions d'auteurs de la seconde moitié du XVII^e siècle, comme Madame de Villedieu, Molière ou Scarron²⁷ : la « pièce galante » devient une forme littéraire historiquement ancrée. Elle est dès lors susceptible de trouver place, avec d'autres « pièces galantes », dans une compilation dont l'unité résiderait justement dans cette caractéristique partagée.

Le répertoire des publications collectives confirme cette hypothèse. Parmi les pièces qui sont intégrées dans les recueils après 1680, il y a non seulement peu de pièces nouvelles, mais le compilateur va souvent les chercher dans des compilations poétiques des années 1650 et 1660, années pendant lesquelles la galanterie littéraire bat son plein²⁸. Guillaume Cavellier reprend ainsi en 1691 de nombreuses pièces en vers du recueil de 1668. Le cinquième tome du recueil, qui apparaît dans les années 1740, est exclusivement composé de pièces ayant vu le jour au milieu du siècle précédent²⁹. Mais le cas le plus marquant est la composition du recueil de 1680 qui va constituer la base de toutes les rééditions ultérieures.

Pour cette publication, Gabriel Quinet part du répertoire de 1674 qu'il remanie et enrichit considérablement. Pour ce faire, il pille des recueils d'auteur publiés depuis plus de dix ans (voir *fig. 1*). Plus frappant encore, le libraire va intégrer dans son recueil des pièces fameuses du début des années 1650. C'est ainsi le cas du *Temple de la Mort* (« Sous ces climats glacés... »), de la *Suite du Temple de la Mort* (« Sous ces arbres sacrés... »), du *Temple de la Gloire* (« Sur le point que la nuit... ») ou de la *Metamorphose des yeux de Philis en astres* (« Beaux ennemis du jour... »), parus tous quatre dans la première (1651) ou la deuxième partie (1652) du *Recueil de diverses poésies* de Louis Chamhoudry. D'autres pièces proviennent des deux premières parties des *Poésies choisies* de Charles de Sercy de 1653, comme l'épithète « Ci-dessous gît un grand seigneur... » ou l'épigramme « L'un se pique de Job, l'autre pour Uranie... ». Le compilateur a ensuite exploité le *Recueil de pièces nouvelles et galantes* publié chez

25. Voir Alain Viala, *La France galante*, Paris, PUF, 2008, p. 41-45.

26. Voir *ibid.*, p. 424.

27. Il s'agit là du résultat d'une recherche dans le catalogue informatisé de la BnF (titre : « pièce(s) galante(s) », année de publication : 1650-1750). Cette enquête demanderait sans aucun doute à être affinée.

28. Dans *La France galante*, Alain Viala écrit ainsi : « La galerie des œuvres galantes montre que vers 1650 un mouvement littéraire a pris forme » (p. 45 ; voir aussi l'« Inventaire galant », p. 516-525). À propos de l'emploi de l'épithète « galant » dans les titres d'œuvres littéraires, voir Delphine Denis, *Le Parnasse galant*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 13.

29. Cette cinquième partie est composée des *Visionnaires* de Desmarests de Saint-Sorlin (1637), du *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* (première publication imprimée en 1661), des *Poésies diverses de M. La Chapelle* et des *Poésies du chevalier d'Aceilly* (première édition en 1667).

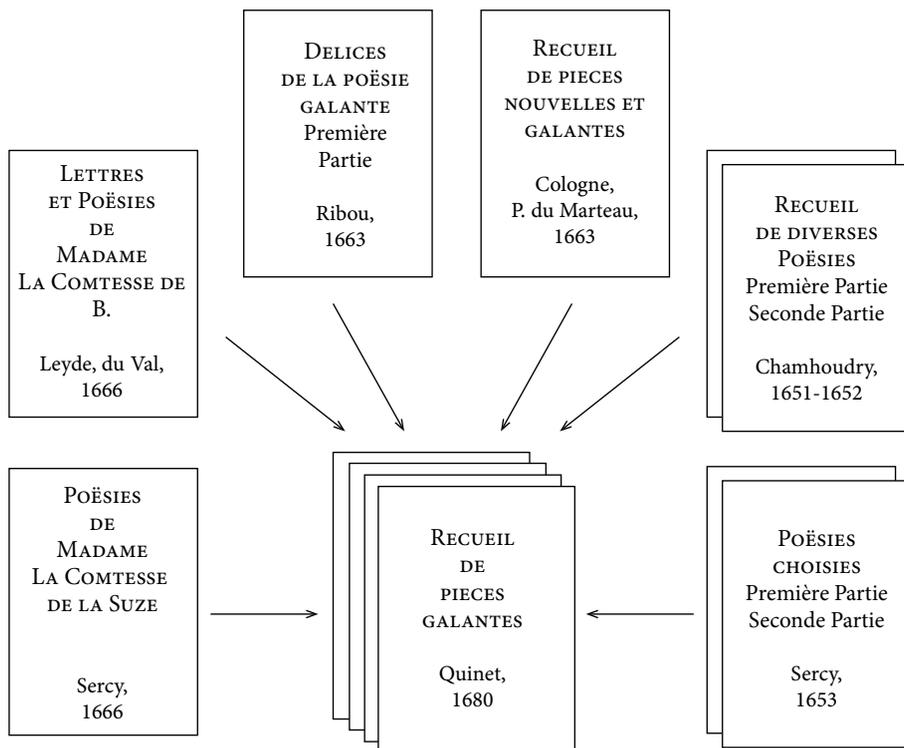


Fig. 1 – Augmentation du « Recueil La Suze-Pellisson » de Gabriel Quinet de 1680
(seuls les lieux de publication autres que Paris sont précisés)

Pierre du Marteau³⁰ en 1663 et la première partie des *Delices de la poésie galante* (Ribou, 1663, rééd. 1666), dans laquelle il a par exemple puisé la fameuse *Imitation du Pastor fido*³¹ (« Unique sujet de ma flamme... ») qui va, à partir de 1680, systématiquement ouvrir le recueil.

Une école et ses maîtres

Au plus tard à partir de 1680, le *Recueil de pieces galantes* de Gabriel Quinet esquisse ainsi les contours d'un courant poétique. L'unité de ce courant va être soulignée par

30. Nom d'un libraire imaginaire souvent utilisé par les Elzevier. Dans le cas du recueil de 1663, il s'agit des libraires Louis et Daniel Elzevier qui exercent à Amsterdam (voir Alphonse Willems, *Les Elzevier: histoire et annales typographiques* [1880], Nieuwkoop, B. de Graaf, 1962, n° 1319).

31. Cette pièce est imprimée dans la quatrième partie des *Poésies choisies* (Sercy, 1658). Elle réapparaît, remaniée, dans la réédition de la première partie des *Délices de la poésie galante* (Ribou, 1666). C'est cette version que l'on trouve dans Quinet 1680 et dans les rééditions ultérieures du recueil. La notoriété de ce texte est confirmée par la préface de Trévoux 1725, qui l'évoque explicitement.

l'élection de modèles de plus en plus nette au fil des publications. Alors que la première édition est simplement dédiée à Henriette de Coligny, la comtesse sera nommée, aux côtés de Paul Pellisson, comme autrice dès la réédition en 1664. Le titre du recueil publié en cette année affiche en effet : RECUEIL || DE PIECES || GALANTES || *En Prose & en Vers.* || DE || MADAME LA COMTESSE || DE LA SUZE || ET DE || MONSIEUR PELLISSON. C'est la naissance du recueil dit « La Suze-Pellisson ».

Il va cependant falloir du temps jusqu'à ce que ce titre se stabilise. Aussi la première partie de la réédition de 1668 annonce-t-elle des pièces galantes de « Madame la Comtesse de la Suze, d'une autre dame, et de Monsieur Pellisson ». Selon leurs pages de titre, la deuxième partie réunirait les textes « de Madame la Comtesse de La Suze, et d'une autre dame », la troisième des compositions « de Madame la Comtesse de La Suze, Comme aussi de plusieurs & differens Auteurs ». Cette fluctuation dans les titres persiste tout au long de la période durant laquelle le recueil paraît chez Gabriel Quinet³². C'est seulement au moment où Guillaume Cavelier réédite le recueil en 1691 que le titre des parties se fige :

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *EN PROSE ET EN VERS,* || DE || MADAME LA COMTESSE || DE LA SUZE, || ET DE MONSIEUR PELLISSON. || *Augmenté de plusieurs Pieces nouvelles || de divers Auteurs.*

C'est à ce moment-là aussi que les noms de la comtesse de la Suze et de Paul Pellisson vont s'imposer : l'école poétique galante a choisi ses maîtres.

Cette promotion de deux maîtres est soulignée par le traitement des signatures. Le recueil collectif de Gabriel Quinet a toujours réuni un nombre important de pièces anonymes. Jusqu'en 1680 d'ailleurs, aucun des textes réunis ne portait la signature de la comtesse de la Suze, alors qu'elle est présentée comme un des poètes vedettes sur la page de titre³³. Son nom apparaît seulement lors de la réédition de 1684. Même si certaines de ses pièces vont demeurer anonymes³⁴, la plupart d'entre elles vont désormais être signées (« *M. la C. de la Suze* »). Les noms d'autres auteurs, comme celui de Marie-Catherine Desjardins de Villedieu ou de certains familiers de Madeleine de Scudéry, en revanche, vont disparaître. L'importance accordée à Henriette de Coligny et à Paul Pellisson augmente encore lors des rééditions du recueil au XVIII^e siècle. La préface qui ouvre les éditions de 1725, 1741 et 1748 va les présenter comme de « nouvelle[s] Edition[s] des Poësies de Madame la COMTESSE DE LA SUZE, & de Monsieur PELLISSON »³⁵ et même ajouter des « Vies » des deux auteurs.

32. Voir aussi la description des volumes en annexe.

33. Le traitement de Pellisson diffère à ce sujet : dès 1668, deux pièces du répertoire sont signées de son nom.

34. Par exemple l'élegie *Sur une absence* (« Faut-il donc me résoudre »), l'ode *Pour la Reine de Suede* (« Belle lumière vagabonde ») ou les deux madrigaux adressés à M^{lle} de Normanville (« Vous que charment les déplaisirs » et « Jeunes Amours ne pleurez pas »). L'absence de signature est d'autant plus surprenante que les deux madrigaux sont publiés dans le recueil d'auteur de 1666 et qu'ils sont signés à la table de la deuxième partie des *Poësies choisies* (Sercy, 1653), recueil dans lequel ils sont imprimés pour la première fois.

35. Trévoux 1725, t. I, « Préface », n. p. Cette préface est reprise en 1741 et en 1748.

S'amorce ainsi, à partir de 1684, un changement dans le statut de l'auteur galant. Dans les recueils collectifs du milieu du siècle, tant de Gabriel Quinet que d'autres libraires, le poète galant n'était qu'un parmi d'autres, mettant sa plume au profit d'une poésie du groupe³⁶. L'apparition massive de la signature d'une poétesse et la suppression systématique des autres noms au contraire dessinent un mouvement d'individualisation. Il s'agit de faire émerger une figure poétique emblématique qui incarnerait, à elle seule, un style spécifique.

Un style : genres et formes d'écriture

Le nom de la comtesse de la Suze est resté attaché, aujourd'hui encore, au genre poétique de l'élégie. C'est dans la seconde partie des *Poésies choisies* (1653) que paraissent deux élégies signées de son nom, deux autres ouvrent la troisième partie de ce même recueil, en 1656. Dans le « Songe d'Hésiode », inséré dans la quatrième partie de *Clélie* (1658), les élégies de la comtesse vont être érigées en parangons du genre :

Cette illustre personne [...] fera des élégies si belles, si pleines de passion, et si précisément du caractère qu'elles doivent être pour être parfaites, qu'elle surpassera tous ceux qui l'auront précédée, et tous ceux qui la voudront suivre³⁷.

Sans surprise, c'est aux élégies que va revenir un rôle particulier dans les diverses éditions du « Recueil La Suze-Pellisson ». La page de titre de l'édition de 1666 indique une augmentation « de plusieurs Elegies ». Ajoutons, de plus, que le taux de pièces présentées comme « élégies » dans les diverses livraisons du *Recueil de pieces galantes* de Quinet est légèrement supérieur à celui que l'on observe dans les publications contemporaines, comme les *Delices de la poésie galante* (Ribou, 1663-1667) ou le *Recueil de pieces nouvelles et galantes* (Marteau, 1663-1670).

Leur importance va encore s'accroître au fil du temps. À partir du remaniement du recueil en 1680, et pour l'ensemble des rééditions suivantes, les élégies jouent un rôle structurant, chacune des parties étant construite sur une alternance entre des élégies et des textes relevant d'autres genres. Dans les rééditions du XVIII^e siècle, ce rôle des élégies va de plus être souligné par leur titre : elles sont les seules pièces à être dotées d'une numérotation successive. À cela s'ajoutent les explications du préfacier. Henriette de Coligny et Paul Pellisson se seraient fait une spécialité de cette forme, qu'ils auraient menée à sa perfection moderne :

Voici une nouvelle Edition des Poésies de Madame la COMTESSE DE LA SUZE, & de Monsieur PELLISSON. Le mérite de ce Recueil est assez connu [...]. Despreaux

36. Voir Delphine Denis, *Le Parnasse galant*, en particulier chap. III : « L'auteur et le groupe », p. 129-188 et Miriam Speyer, « *Briller par la diversité* »..., chap. IV : « Des poésies d'époque ».

37. Madeleine de Scudéry, « *De l'air galant* » et autres *Conversations* (1653-1684). Pour une étude de l'archive galante, Delphine Denis (éd.), Paris, Honoré Champion, 1998, p. 241-242. D'autres auteurs vont suivre l'exemple de Madeleine de Scudéry, comme Pierre Richelet en 1680 ou encore Boileau. Voir à ce sujet l'introduction de Mariette Cuénin-Lieber aux *Élégies, chansons et autres poésies* de la comtesse (p. 73-74).

lui-même semble avoüer que, *pour ce qui regarde le genre Elegiaque*, nous n'avons point d'autres ouvrages à opposer aux anciens Grecs & Latins. Quoiqu'il en soit, il paroît que nos deux Auteurs se sont plus attachez à parler le langage de la Nature, qu'à mettre des traits brillans dans leurs *Elegies*³⁸.

L'élégie devient progressivement une forme d'étiquette à valeur quasi métonymique : l'évocation du genre revient à en donner l'auteur, la comtesse de la Suze. En effaçant les signatures à l'exception de celles des deux poètes nommés sur la page de titre, les éditeurs des « Recueils La Suze-Pellisson » accélèrent encore ce processus qui mène, dans d'autres publications, à de fausses attributions. Pour ne donner qu'un exemple, on peut penser à la section consacrée à la comtesse dans le « Recueil Barbin ». Cette section réunit huit pièces, sept élégies et l'*Imitation du pastor fido* (« Unique sujet de ma flamme... ») qui ouvre les recueils dits « La Suze-Pellisson » depuis 1680. Une note nous apprend que l'*Imitation du Pastor fido* a été mise par erreur, n'ayant pas été composée par la comtesse. Sa présence dans ce *Recueil des plus belles pieces des poëtes françois* (1692) en revanche est hautement significative. La comparaison de ces huit pièces avec les éditions parisiennes du « Recueil La Suze-Pellisson » qui précèdent sa publication (Quinet 1684 et Cavelier 1691) montre que le compilateur s'est simplement servi de la première partie de cette publication pour composer sa section des poésies de la comtesse. Dans ce travail, la présence effective de la signature de la comtesse a été secondaire : le compilateur a intégré presque toutes les élégies situées au début du « Recueil La Suze-Pellisson ». Or, pour une pièce au moins, l'attribution à Henriette de Coligny est douteuse³⁹.

Conclusion

Les diverses éditions du *Recueil de pieces galantes en prose et en vers* sont le résultat de copier-coller. À la différence d'autres compilations poétiques contemporaines, ce recueil assemble de plus en plus de textes déjà édités. Au fil des publications, la compilation se mue ainsi en somme d'un style poétique historiquement ancré, ce qui assure sa survie face au *Mercurie galant*, spécialisé, lui, en la publication de

38. Trévoux 1725, t. I, « Préface », n. p. (nos italiques).

39. Il s'agit de « Tristesse, ennui, chagrin ». Ce texte est absent du recueil d'auteur de la comtesse (Sercy, 1666), ainsi que des différentes livraisons des *Poësies choisies*. À cela s'ajoute qu'il n'est jamais signé du nom de la comtesse dans les recueils dits « La Suze-Pellisson », même à partir de 1684. En effet, la pièce lui est seulement attribuée dans la table du *Recueil de pieces nouvelles et galantes* (Marteau, 1663). Cette attribution doit cependant être soumise à caution, étant donné que l'on sait que la table de Marteau a une valeur publicitaire et qu'on y trouve au moins une autre fausse attribution (« Corneille » à la place de « Fléchier »). Ajoutons enfin que cette élégie est présente dans la publication sous nom d'auteur *Recueil de Poësies par Madame de Lauvergne* (Paris, Barbin, 1680, p. 35 sq.). Mariette Cuénin-Lieber attribue certes cette élégie à Henriette de Coligny, mais elle se base, pour ce faire, notamment sur le recueil de Marteau (voir « Principes d'édition » et « Relevé des poèmes », in Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, *Élégies, chansons et autres poésies*, p. 128 et p. 304-305).

nouveautés, de compositions du moment. Loin de se réduire au résultat de machinations de cupides libraires, le copier-coller dans le « Recueil La Suze-Pellisson » obéit à un système initié par Gabriel Quinet et continué par les libraires successifs. En transmettant à la postérité un ensemble de pièces fameuses des années 1650-1660, ce recueil devient bien, au fil des rééditions, la première anthologie de la poésie mondaine du XVIII^e siècle.

Miriam SPEYER

LASLAR (EA 4256)

Université de Caen Normandie

ANNEXE :
description de l'histoire éditoriale
du recueil dit « La Suze-Pellisson »

QUINET	
1663 1 vol.	<p>RECVEIL DE PIECES GALANTES, <i>En Prose & en Vers</i>, DES PLVS BEAVX ESPRITS du Temps. <i>Dédié à Madame la Comtesse de la Suze</i>. [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QVINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXIII. <i>AVEC PRIVILEGE DV ROY</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Privilège du 12 juin 1663, achevé d'imprimer le 10 juillet 1663 – 5 ff n. p. (titre, épître à M^{me} la Comtesse de La Suze, signée Quinet), p. 1-111, 3 p. n. p., in-12° <p>Exemplaire de référence: Lyon (Fr), BM, B 509718, disponible sur Google Books⁴⁰.</p>
1664 2 vol.	<p>Apparition des noms des deux poètes sur la page de titre.</p> <p>1^{er} vol: nouvelle édition de Quinet 1663 augmentée d'un cahier p. 1-10 qui réunit la « Suite de la Fauvette ».</p> <p>Exemplaire de référence: Paris (Fr), BnF, RES-YE-3218 (1), disponible sur Gallica.</p> <p>2nd vol: édition partagée avec Barbin.</p> <ul style="list-style-type: none"> – privilège du 12 juin 1663, achevé d'imprimer 14 juillet 1664 – 1 f. n. p. (titre), p. 1-127, extrait du privilège, in-12° <p>Quinet: NOVVEAV RECVEIL DE PIECES CHOISIES DE MADAME LA COMTESSE DE LA SVZE ET DE MONSIEVR PELISSON. <i>SECONDE PARTIE</i>. [fleuron] A PARIS Chez GABRIEL QVINET au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prison- niers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXIV. <i>Avec Privilège du Roy</i>.</p> <p>Exemplaire de référence: Paris (Fr), BnF, RES-YE-3218 (2), disponible sur Gallica.</p> <p>Barbin: NOVVEAU RECVEIL DE PIECES CHOISIES <i>CONTENANT</i> Lettres galantes en Prose & en Vers. Elegies. Portraits. Odes. Stances. Sonnets. Madrigaux. Et autres pieces galantes des plus beaux Esprits du Temps. [fleuron] A PARIS Chez CLAUDE BARBIN au Palais, sur le Perron de la sainte Chapelle, à l'Image saint Louis. M. DC. LXIV. <i>Avec Privilège du Roy</i>.</p>

40. L'identification et la localisation des exemplaires proposée ici ne prétendent pas à l'exhaustivité. Nous répertorions ici seulement les exemplaires que nous avons eu l'occasion de dépouiller.

	Exemplaire de référence: Paris (Fr), BnF, RES-Z-2885. Voir aussi København (Dk), KB, 174:3, 208 ⁴¹ .
1666 1 vol.	<p>RECVEIL DE PIECES GALANTES <i>EN PROSE ET EN VERS</i> DE MADAME LA COMTESSE DE LA SVZE ET DE MONSIEVR PELISSON, <i>Augmenté de plusieurs Elegies.</i> SECONDE EDITION. [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QVINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXVI. <i>AVEC PRIVILEGE DV ROY.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – reprend épître et privilège de Quinet 1663 – ajout d'un avis au lecteur – 4 ff n. p. (titre, épître, avis « Le Libraire au Lecteur »), p. 1-108, 3 p. n. p. (privilège) <p>Exemplaire de référence: Lyon (Fr), BM, B 509783, disponible sur Google Books.</p>
1668 3 vol.	<p>RECVEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SVZE, D'VNE AVTRE DAME, ET DE MONSIEVR PELISSON. <i>Augmenté de plusieurs Elegies.</i> TOME PPREMIER. (<i>sic</i>) [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QVINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXVIII. <i>AVEC PRIVILEGE DV ROY.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – in-12° – privilège du 12 juin 1663, achevé d'imprimer du 2 janvier 1668 – 1 f. (titre), p. 1-201, 1 p. n. p. (extrait du privilège) <p>SECONDE PARTIE DV RECVEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SVZE, ET D'VNE AVTRE DAME. [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QVINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gardien. M. DC. LXVIII. <i>AVEC PRIVILEGE DV ROY.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – in-12° – 1 f. (titre), p. 3-176 <p>TROISIE'ME PARTIE DV RECVEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SVSE, <i>Comme aussi de plusieurs & differens Autheurs.</i> [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QVINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXVIII. <i>AVEC PRIVILEGE DV ROY.</i></p>

41. Nous remercions Erik Petersen de la Bibliothèque royale (KB) pour les informations sur cette édition.

	<p>– privilège du 12 juin 1663, achevé d'imprimer 30 mars 1668 – in-12° – 1 f. (titre), p. 3-249, 1 p. n. p. (extrait du privilège)</p> <p>Exemplaire de référence: Paris (Fr), BnF, NUMM-57617 (-8, -9), disponible sur Gallica. Pour t. I, voir aussi Paris (Fr), BnF, YE 25627, pour t. II, voir aussi Gent (Be), UB, BIB.BL.002161/2, disponible sur Google Books.</p> <p>Certains exemplaires de la 1^{re} partie sont composites: les volumes réunissent le t. I de Quinet 1668 et Quinet 1666 (tantôt avec une page de titre propre, tantôt sans), voir Paris (Fr), BnF, NUMM-57617 et YE 25627, Rennes (Fr), BM, 76661/1⁴², Saint-Omer (Fr), 23652⁴³.</p>
<p>1674 4 vol.</p>	<p>Quinet 1674:</p> <ul style="list-style-type: none"> – vol. 1 nouveau – vol. 2 = Quinet 1668.I – vol. 3 = Quinet 1668.II – vol. 4 = Quinet 1668.III <p>Le dépouillement de Frédéric Lachèvre s'arrête avec cette édition.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MONSIEUR PELISSON, <i>Augmenté de plusieurs Elegies.</i> TOME PREMIER (SECOND). [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QUINET, au Palais, à l'en- trée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXXIV. <i>AVEC PRIVILEGE DU ROY.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – t. I: 4 ff. n. p. (titre, épître, avis), p. 9-203, 2 p. n. p. (table) – t. II: 1 ff n. p. (titre), p. 3-201, 3 p. n. p. (extrait du privilège: 12 juin 1663, table) <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MONSIEUR PELISSON, <i>Comme aussi de plusieurs & diffe-</i> <i>rends</i> <i>Autheurs.</i> TOME TROISIESME (QUATRIESME). [fleuron] A PARIS, Chez GABRIEL QUINET, au Palais, à l'en- trée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXXIV. <i>AVEC PRIVILEGE DU ROY.</i></p>

42. Les ex. YE 25627 (BnF) et 76661/1 (Rennes) ne réunissent pas seulement Quinet 1666 et le t. I de Quinet 1668, mais de plus un troisième ensemble. Il s'ouvre sur la page de titre de Quinet 1668-I, mais suivent:
- 3 ff. n. p. (épître, avis « Le Libraire au Lecteur ») de Quinet 1666
 - p. 3-36 : 24 pièces qui ouvrent Quinet 1674-I, mais la composition sur la page diffère
 - p. 1-108 + 2 ff. n. p. (privilège, v° blanc) = Quinet 1666
 - p. 1-201, v° (extrait du privilège, achevé d'imprimer 2 janv. 1668) = Quinet 1668-I
43. Nous remercions Sarah Toulouse (Bibliothèque des Champs Libres, Rennes) et Rémy Cordonnier (Bibliothèque d'Agglomération des Pays de Saint-Omer) pour les précisions concernant ces exemplaires.

	<p>– t. III : 1 ff. n. p. (titre), p. 3-176 – t. IV : 1 ff. n. p. (titre), p. 3-249, 1 p. n. p. (extrait du privilège : 12 juin 1663, achevé d'imprimer : 30 mars 1668)</p> <p>Exemplaire de référence : Lyon (Fr), BM, B 509719, disponible sur Google Books. Voir aussi Paris (Fr), BnF, YE-12418, disponible sur Gallica.</p>
<p>1680 4 vol.</p>	<p>Le recueil Quinet 1680 est le résultat d'un profond remaniement des publications précédentes. Les tomes, de format in-12°, contiennent presque tous le même nombre de pages (t. I-III : 1 f. (titre), p. 1-192 ; t. IV : 1 f. (titre), p. 1-204). Quant aux titres, la première partie annonce des pièces de la comtesse et de Pellisson, tandis que les parties suivantes n'évoquent que le nom de la comtesse :</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MONSIEUR PELLISSON, Comme aussi de plusieurs autres Auteurs. <i>TOME PREMIER</i>. [fleuron] A PARIS, En la Boutique de GABRIEL QUINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXXX.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE. Comme aussi de plusieurs autres Auteurs. <i>TOME SECOND (TOME TROISIE'ME, TOME QUATRIE'ME)</i>. [fleuron] A PARIS, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXXX.</p> <p>Exemplaire de référence : München (De), BSB, P. o. gall. 1195-1 (-2, -3, -4), disponible sur Google Books.</p>
<p>1684 4 vol.</p>	<p>Quinet 1684 reproduit Quinet 1680, mais chacun des tomes est augmenté (entre 50 et 100 pages). L'augmentation, au total de 168 pièces pour l'ensemble du recueil, se fait essentiellement par des pièces déjà publiées. C'est dans Quinet 1684 qu'apparaissent massivement les signatures de la comtesse de la Suze.</p> <p>Ce recueil qui va constituer la base pour les reprises ultérieures par d'autres libraires.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, De Madame la Comtesse DE LA SUZE, Et de Monsieur PELLISSON. <i>Augmenté de plusieurs Pieces nouvelles de divers Auteurs</i>. <i>TOME PREMIER</i>. [fleuron] A PARIS En la Boutique de Gabriel Quinet, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXXXIV.</p> <p>– in-12° – 3 ff. n. p. (titre, épître à M^{me} de Béthune signée Quinet), p. 1-288</p>

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *EN PROSE ET EN VERS*,
 || DE || MADAME LA COMTESSE || DE LA SVZE, || Comme aussi
 de plusieurs autres || Auteurs. || *TOME SECOND*. || [fleuron] ||
 A PARIS, || En la Boutique de Gabriel Quinet, au || Palais, à l'entrée
 de la Gallerie des || Prisonniers, à l'Ange Gabriel. || M. DC. LXXXIV.

– in-12°

– 1 f. n. p. (titre), p. 1-240

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || En Prose & en Vers, || *DE
 MADAME LA Comtesse de la Suze*, || Comme aussi de plusieurs
 au- || tres Auteurs. || *TOME TROISIÈME*. || [fleuron] || A PARIS, ||
 En la Boutique de Gabriel Quinet, au || Palais, à l'entrée de la Gallerie
 des || Prisonniers, à l'Ange Gabriel. || M. DC. LXXXIV.

– in-12°

– 1 f. n. p. (titre), p. 1-263, v° blanc

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *EN PROSE ET EN VERS*,
 || DE || MADAME LA COMTESSE || DE LA SUZE. || Comme aussi
 de plusieurs || autres Auteurs. || *Tome quatrième*. || [fleuron] ||
 A PARIS, || En la Boutique de Gabriel Quinet, au || Palais, à l'entrée
 de la Gallerie des || Prisonniers, à l'Ange Gabriel. || M. DC. LXXXIV.

– in-12°

– 1 f. n. p. (titre), p. 1-288

Exemplaire de référence : Paris (Fr), BnF, Z 20114 (-5, -6, -7).

CAVELIER

1691
4 vol.

Reproduction de Quinet 1684, mais le répertoire du quatrième tome
 diffère à partir de la p. 231 : Cavelier termine son recueil avec 34 pièces
 absentes de Quinet 1684, dont 16 proviennent de Quinet 1668 (t. III)
 et une de Quinet 1674 (t. I).

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *EN PROSE ET EN VERS*,
 || DE || MADAME LA COMTESSE || DE LA SUZE, || ET DE
 MONSIEUR PELISSON. || *Augmenté de plusieurs Pièces nouvelles
 de divers Auteurs*. || *TOME PREMIER (SECOND, TROISIÈME,
 QUATRIÈME)*. || [fleuron] || A PARIS || AU PALAIS, || Chez
 GUILLAUME CAVELIER, au qua- || trième Pillier de la Grande Salle,
 || du costé de la Chapelle, à la Palme. || M. DC. LXXXVI.

– in-12°

– 1 f. n. p. (titre), p. 1-286, 1 f. blanc

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *EN PROSE ET EN VERS*,
 || DE || MADAME LA COMTESSE || DE LA SUZE, || ET DE
 MONSIEUR PELISSON. || *Augmenté de plusieurs Pièces nouvelles* || de

	<p><i>divers Auteurs.</i> TOME SECOND, (TROISIÈME, QUATRIÈME). [fleuron] A PARIS AU PALAIS, Chez GUILLAUME CAVELIER, au qua- trième Pillier de la Grande Salle, du costé de la Chapelle, à la Palme. M. DC. LXXXI.</p> <p>– in-12° – t. II: 1 f. n. p. (titre), p. 1-240 – t. III: 1 f. n. p. (titre), p. 1-264 – t. IV: 1 f. n. p. (titre), p. 1-230, 215-310. Sur la p. 310, on trouve le permis de réimprimer du 21 nov. 1689, signé De La Reynie</p> <p>Exemplaire de référence: Paris (Fr), Arsenal, 8 BL 9176 (1-2). Pour le t. IV, voir aussi Lyon, BM, SJ B270 / 36, disponible sur Google Books.</p> <p>Ce recueil est remis en circulation avec une nouvelle date sur la page de titre en 1693. Des tomes de cette deuxième émission sont conservées à Grenoble (Fr), BM, E.18897, Rennes (Fr), BM 73661, Troyes (Fr), BM, y-14.2732⁴⁴.</p>
<p>1696 4 vol.</p>	<p>Cavelier 1696 reproduit Cavelier 1691 et 1693, mais les ornements et l'usage des italiques notamment différent. Il s'agit donc bien de deux éditions différentes.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS.</i> DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MON- SIEUR PELISSON. <i>Augmenté de plusieurs Pieces nouvelles de</i> <i>divers Auteurs.</i> TOME PREMIER. [fleuron] A PARIS, AU PALAIS, Chez GUILLAUME CAVELIER, au quatrième Pillier de la Grande Salle, du costé de la Chapelle, à la Palme. M. DC. XCVI.</p> <p>– in-12° – 1 f. n. p. (titre), p. 1-286</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS.</i> DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MON- SIEUR PELISSON. <i>Augmenté de plusieurs Pieces nouvelles de</i> <i>divers Auteurs.</i> TOME SECOND (TROISIÈME, QUATRIÈME). [fleuron] A PARIS, AU PALAIS, Chez GUILLAUME CAVELIER, au quatrième Pillier de la Grande Salle, du costé de la Chapelle, à la Palme. M. DC. XCVI.</p> <p>– in-12° – t. II: 1 f. n. p. (titre), p. 1-240 – t. III: 1 f. n. p. (titre), p. 1-264 – t. IV: 1 f. n. p. (titre), p. 1-326, 1 f. n. p. (r°: Permission de réimprimer du 21 nov. 1689, signé De La Reynie)</p>

44. Nous remercions François Berquet (BM de Troyes) pour la description matérielle de l'exemplaire.

	<p>Exemplaire de référence : Grenoble (Fr), BM, F.2703⁴⁵.</p> <p>Ce recueil est remis en circulation avec une nouvelle date sur la page de titre en 1698. Voir Paris (Fr), BnF, Z 20127 (-28, -29, -30) et Arsenal, 8-BL-9177.</p>
LYON, Boudet et Roy	
1695 4 vol.	<p>Reproduction de Quinet 1684</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MONSIEUR PELISSON, <i>Augmenté de plusieurs Pieces nouvelles de divers Auteurs.</i> TOME PREMIER (SECOND, TROISIEME, QUATRIEME). [fleuron] A LYON, Chez ANTOINE BOUDET, ruë Merciere. M. DC. XCV. <i>AVEC PERMISSION.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - in-12° - t. I : 1 f. n. p. (titre), p. 1-286 - t. II : 1 f. n. p. (titre), p. 1-240 - t. III : 1 f. n. p. (titre), p. 1-264 - t. IV : 1 f. n. p. (titre), p. 1-326, 1 f. n. p. (consentement et permissions de réimprimer à Paris et à Lyon) - le dernier feuillet du t. IV reproduit le permis de réimprimer du 21 nov. 1689 signé De La Reynie, le consentement suite à la requête formulée par Claude Chize en vue d'une réimpression à Lyon du 31 déc. 1693, signé Vaginay, suivie de la permission d'imprimer du 31 déc. 1693, signée De Seve. Mention que Claude Chize a cédé la permission « aux sieurs Roy & Boudet » <p>Exemplaires de référence :</p> <p>t. I et II : München (De), BSB, P. o. gall. 1195 cb-1 (-2), disponible sur Google Books.</p> <p>t. III et IV : Lyon (Fr), BM, 345887, disponible sur Google Books.</p>
Trévoux	
1725 4 vol.	<p>Reproduction de Cavalier 1691.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MONSIEUR PELISSON, <i>Augmenté de plusieurs Pièces nouvelles de divers Auteurs.</i> NOUVELLE EDITION. TOME PREMIER</p>

45. Nous remercions Ellen Delvallée (Université Grenoble-Alpes) et Emmanuelle Spagnol (BM de Grenoble) pour la description précise des exemplaires.

	<p>(SECOND, TROISIÈME, QUATRIÈME). [fleuron] A TREVOUX, DE L'IMPRIMERIE DE S. A. S. M. DCCXXV.</p> <ul style="list-style-type: none"> - in-12° - t. I: 12 ff. n. p. (titre, préface), p. 1-345, 3 p. n. p. (table) - t. II: 1 f. n. p. (titre), p. 1-307, 4 p. n. p. (table) - t. III: 1 f. n. p. (titre), p. 1-277, 2 p. n. p. (table) - t. IV: 1 f. n. p. (titre), p. 1-356, 2 ff. n. p. (table) <p>Exemplaire de référence: Paris (Fr), BnF, Z 38960 (-1, -2, -3), disponible sur Gallica. Voir aussi Lyon (Fr), BM, B 508614, disponible sur Google Books.</p>
<p>1741 5 vol.</p>	<p>Reproduction de Trévoux 1725 et ajout d'un 5^e volume étranger au recueil. Ce 5^e volume reproduit le <i>Recueil de pièces choisies tant en prose qu'en vers</i>, La Haye, Van Lom, Pierre Gosse et Albers, 1714, 2 vol.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE MONSIEUR PELISSON. <i>Nouvelle Edition, à laquelle on a joint</i> Le Voyage de BACHAUMONT & LA CHAPELLE. Les Poësies du Ch^{er} d'ACEILLY ou DE CAILLY. Les Visionnaires, Comédie de JEAN DESMARETS, de l'Académie Française. <i>TOME PREMIER (SECOND, TROISIEME, QUATRIEME)</i>. [fleuron] A TREVOUX, PAR LA COMPAGNIE. M. DCC. XLI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - in-12° - t. I: 12 ff. n. p. (titre, préface), p. 1-345, 3 p. n. p. (table) - t. II: 1 f. n. p. (titre), p. 1-307, 4 p. n. p. (table), v° blanc - t. III: 1 f. n. p. (titre), p. 1-277, 2 p. n. p. (table), v° blanc - t. IV: 1 f. n. p. (titre), p. 1-356, 4 p. n. p. (table) <p>VOYAGE DE MESSIEURS BACHAUMONT ET LA CHAPELLE, <i>AUQUEL ON A JOINT</i> Les Poësies du Ch^{er} DE CAILLY ou D'ACEILLY; ET Les Visionnaires, Comédie de JEAN DESMARETS, de l'Académie Française [fleuron] A TREVOUX, PAR LA COMPAGNIE. M. DCC. XLI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - in-12° - 1 ff. (titre), p. i-xij (préface, Lettre de Mr la Chapelle à Mr. Moreau), p. 1-383 <p>Exemplaire de référence: Lyon (Fr), BM, 305850, disponible sur Numelyo.</p>
<p>1748 5 vol.</p>	<p>Réimpression de Trévoux 1741.</p> <p>RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>EN PROSE ET EN VERS</i>, DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, ET DE </p>

MONSIEUR PELISSON. || *Nouvelle Edition, à laquelle on a joint.*
 || Le Voyage de BACHAUMONT & LA CHAPELLE. || Les Poësies du
 Ch^{er} D'ACEILLY ou DE CAILLY. || Les Visionnaires, Comédie de
 JEAN DESMARETS, || de l'Académie Française. || *TOME PREMIER*
 (*SECOND, TROISIE'ME, QUATRIEME, CINQUIE'ME*). || [fleuron]
 || A TREVoux, || PAR LA COMPAGNIE. || *M. DCC. XLVIII.*

– in-12°

– t. I: 1 f. n. p. (titre), p. i-xxij, 1 f. blanc, p. 1-345, 3 p. n. p. (table)

– t. II: 2 ff. n. p. (faux-titre: RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *TOME SECOND.* ; titre), p. 1-307, 4 p. n. p. (table), v° blanc

– t. III: 2 f. n. p. (faux-titre: RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *TOME TROISIE'ME.* ; titre), p. 1-277, 2 p. n. p. (table), v° blanc

– t. IV: 2 ff. n. p. (faux-titre: RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *TOME QUATRIEME;* titre), p. 1-356, 4 p. n. p. (table)

– t. V: 2 ff. n. p. (faux-titre: RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *TOME CINQUIE'ME;* titre), p. i-xij (préface, Lettre de Mr la Chapelle à Mr. Moreau), p. 1-384

Exemplaire de référence: Paris (Fr), BnF, 8 Z 15834 (1-5). Pour les t. I à IV, voir aussi Oxford (UK), Taylor Library, VET.FR.II.B.1215 (-6, -7, -8), disponible sur Google Books. Pour t. V, voir aussi Paris (Fr), BnF, Z 20136.

Impressions hollandaises

1678
3 vol.

Hollande 1678 = Quinet 1668, mais pagination continue des trois tomes.

RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *En Prose & en Vers,* || DE MADAME LA COMTESSE, || DE LA SUZE, || D'une autre Dame, & de || MONSIEUR PELISSON. || *Augmenté de plusieurs Elegies.* || TOME PREMIER. || [Marque de la Sphère] || *Sur la Copie* || A PARIS, || Chez GABRIEL QUINET. || *M. DC. LXXVIII.* || Avec Privilege du Roy.

– 1f. (titre), p. 3-201, 1 p. n. p. (extrait du privilège: 12 juin 1663, achevé d'imprimer 2 janvier 1668)

faux titre:

SECONDE PARTIE || DU RECUEIL || DE PIECES || GALANTES, || *En Prose & en Vers* || DE MADAME LA COMTESSE || DE LA SUSE, || & d'une autre Dame. || *Comme aussi de plusieurs & differens* || *Autheurs.*

– 1 f. (faux titre), p. 205-375, 1 p. n. p. (extrait du privilège: 12 juin 1663, achevé d'imprimer 2 janvier 1668)

	<p>faux titre : <i>TROISIEME PARTIE DU RECUEIL DE PIECES GALANTES, En Prose & en Vers DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, Comme aussi de plusieurs & differens Auteurs.</i> – 1 f. (faux titre), p. 377-617 (extrait du privilège: 12 juin 1663, achevé d'imprimer 30 mars 1668)</p> <p>Exemplaire de référence: Praha (Cz), NK, B XI 18, disponible sur Google Books. Voir aussi Chantilly (Fr), Bibliothèque du Château, XI-C-018, disponible sur Google Books.</p>
<p>1695 3 vol.</p>	<p>Hollande 1695 = réimpression de Hollande 1678, mais sans la reproduction des extraits de privilège. Nous avons identifié deux émissions différentes de cette édition : l'une porte sur la page de titre l'adresse du libraire Jean Rips à Amsterdam, l'autre prétend émaner de Gabriel Quinet à Paris, tout en affichant toutes les caractéristiques d'une impression hollandaise.</p> <p>Rips: RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>En Prose & en Vers,</i> DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, D'une autre Dame, & de MONSIEUR PELISSON. <i>Augmenté de plusieurs (sic) Elegies.</i> TOME PREMIER. [fleuron] A AMSTERDAM, Chez JEAN RIPS. M. DC. XCV. – in-12° – 1f. (titre), p. 1-201, v° blanc</p> <p>faux titre : <i>SECONDE PARTIE DU RECUEIL DE PIECES GALANTES, En Prose & en Vers DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, & d'une autre Dame. Comme aussi de plusieurs & differens Auteurs.</i> – 1f. (faux-titre), p. 203-375, v° blanc</p> <p>faux titre : <i>TROISIEME PARTIE DU RECUEIL DE PIECES GALANTES, En Prose & en Vers DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE, Comme aussi de plusieurs & differens Auteurs.</i> – 1 f. (faux titre), p. 377-616</p> <p>Exemplaire de référence : Paris (Fr), BnF, Z 20126. Voir aussi Praha (Cz), NK, XI J 151, disponible sur Google Books.</p> <p>« Quinet » : RECUEIL DE PIECES GALANTES, <i>En Prose & en Vers,</i> DE MADAME LA COMTESSE DE LA SUZE D'une autre Dame, & de MONSIEUR PELISSON. <i>Augmenté de plusieurs (sic) Elegies.</i> </p>

TOME PREMIER. || [Marque de la Sphère] || A PARIS, || Chez GABRIEL QUINET, || M. DC. XCV.

La composition intérieure de même que les faux titres correspondent à ceux décrits pour l'émission « Rips ».

Exemplaire de référence : Passau (De), SB, S nv/Le (b) 68, disponible sur BSB digital.